

INDEMNITES COMMERCANTS

Décret du 2 mai 2019

DOSSIER DE PIECES / ANNONCE ET EXISTENCE DES TRAVAUX

1. Affiches chantier (article 30 du décret « impétrants »)
2. Autorisations de police
3. Toutes-boites
4. Photos de chantier
5. Séance d'information